L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 6 au 7 décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 16 h. 55 à 6 h. 31.

UN VOL DE VETEMENTS

Dimanche, vers 17 h., Mme veuve Schahova, née Amandine Corman, 51 ans, marchande de chiffons, rue de Mouvaux, cour Sion, 4, recevait la visite de Germaine Villart, épouse Vanlaere, domiciliée à Lille, mais dont l'adresse exacte est inconnue. Cette dernière venait reprendre quelques objets personnels et remettre une somme de 100 fr. qu'elle devait à Amandine Corman. Après cette entrevue, celle-ci quitta son habitation de 18 à 22 h. A son retour, elle constata qu'un carreau avait été cassé à la fenêtre du rez-de-chaussée et que le cadenas fermant la porte avait été arraché. A l'intérieur, trois manteaux, une jaquette, trois tabliers et deux foulards avaient été volés. La victime porte ses soupçons sur la femme Vanlaere et elle a déposé une plainte à la permanence de police Enquête en cours.

Nervosité chez les enfants...

...Quand un enfant est nerveux, quand il a des sautes d'humeur inexplicables, recherches d'abord s'il est en bonne santé. Dans la plupart des cas, vous remarquerez qu'il a des vers. Donnez-lui Lune, le Bon Vermifuge Lune, laxatif idéal des enfants de 1 à 15 ans. Existe en poudre, sirop et suppositoires. En vente chez votre pharmacien. Préparé par J. Colsnard. Docteur en médecine, et Docteur en pharmacie. F. Montant, Docteur en pharmacie, avenue Thiers, Lyon. Visa 494 P. 1.418. 10101

LE MATERIEL DE T.S.F. TENTATEUR

M. Jacques Goupil, 23 ans, négociant en vins, 47, rue du Grand-Chemin, a constaté un vol de dix lampes de T.S.F. et de nombreuses pièces détachées qui étaient déposées sur le palier du deuxième étage de sa demeure. Comme il subit un préjudice de 10.000 fr., il s'est plaint à la police, qui recherche les auteurs de ce larcin. Les soupçons se portent sur deux ouvriers qui, récemment, avaient effectué des travaux de réfection dans l'habitation de M. Goupil.

UN VOL AU VESTIAIRE

Sur le terrain de football du R.C.R., rue Jouffroy, se déroula, hier, une partie à laquelle participa Marcel Viger, 19 ans, employé de commerce, rue Jules-Guesde, sentier Duquesnoy, 24, à **Wattrelos**. Lorsqu'il reprit ses vêtements au vestiaire, il constata que 600 fr., placés dans son portefeuille, avaient été enlevés pendant son absence. La police recherche le rat de vestiaire.

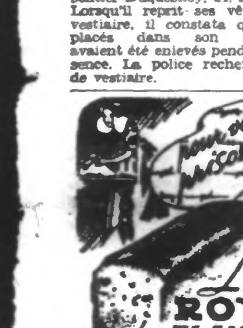

« GESLOT-VOREUX » s'excuse de ne pouvoir satisfaire toutes les demandes contre tickets en raison du rationnement actuel des matières premières.

Une importante réunion des donneurs de sang

Les « donneurs de sang » de la région ont tenu, dimanche, à 10 h. 30, au café Drèze, 175, rue de Lannoy, une assemblée statutaire afin de se grouper en une association, laquelle sera affiliée à la « Mutuelle du Sang », organisme officiellement reconnu par le gouvernement. M. Bury, administrateur délégué de ce groupement, venu spécialement de Paris, félicita nos concitoyens de leur dévouement désintéressé à la bonne cause de la santé publique et il leur exposa leurs droits et l'état actuel de la législation les concernant. Grâce à l'action de l'organisme qu'il représente, M. Bury annonça que les « donneurs » auront des avantages divers, tels que : indemnités journalières, primes à la naissance d'enfants, au décès, ou qui seraient allouées en cas de bombardement ; régime alimentaire spécial et, en de certains cas, ravitaillement.

Cette première réunion permit de constater que Roubaix possède une cinquantaine de donneurs de sang, c'est dire que ce service, de la plus grande importance, a été parfaitement organisé en notre ville et la reconnaissance de la population doit aller vers ces hommes dignes de la considération, car ce qu'ils font est noble et purement désintéressé. Gageons que leur exemple sera suivi par d'autres âmes courageuses et que, bientôt, Roubaix aura également son Amicale des « Donneurs de Sang ».

CARNET

Naissance. — Thérèse et Annie ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petite sœur Claudine. De la part de M. et Mme Paul DEVRED-DEFOSSEZ.
Lille, 88, rue Boucher-de-Perthes.
Le 4 Décembre 1943.

La situation des mutilés et invalides de la guerre 1939-1940

Les mutilés et invalides de la guerre 1939-40, membres de l'Union des Mutilés et Réformés de Roubaix, Lannoy et leurs cantons, avaient été invités à se présenter hier, à 10 h., au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, afin que d'importantes communications leur soient faites au sujet de leur situation. M. Bertrand Bourgeois, secrétaire général de l'Union, remercia et félicita les nombreux mutilés ayant répondu à la convocation puis il dit que le groupement comptait, actuellement 390 victimes de la guerre 1939-40. Après quelques commentaires sur la vie de l'association, il conseilla à chacun de rester toujours groupé en appliquant la belle devise de l'Union : « Servir et ne pas s'en servir », c'est-à-dire se porter au secours des autres sans penser à soi-même. Il dit que le plus bel esprit de solidarité unissait les combattants des deux guerres et que sur ce plan, ils restent les meilleurs serviteurs du pays.

Ensuite il présenta, en termes élogieux, M. Maurice Gibon, Président de l'Union des Mutilés, lequel rappela l'amitié régnant entre les anciens et les jeunes et la grande confiance existant au sein de l'association. Il dit qu'il ne fallait pas de division car il serait dommage de voir les fils et les pères s'entre-déchirer. Il spécifia que le groupement ne s'occupait pas de politique et que ceux qui critiquent cette attitude sont des ignorants. Il brossa un tableau du travail accompli depuis 25 ans pour la défense des intérêts des mutilés et, surtout, en faveur de la paix. En effet, au cours de congrès, il fut maintes fois question du rapprochement franco-allemand, ce qui aurait pu éviter la guerre actuelle. Il s'éleva contre les accusations portées contre les jeunes les rendant responsables de la défaite et il précisa que la cause principale provenait de ce que la France était divisée, pas prête et ne possédait pas de cadres suffisamment entraînés. Il cita le courage de certains régiments du Nord ayant vaillamment défendu leur Patrie, en particulier, le 100e R.I., et il apporta un démenti formel au bobard accusant l'armée d'avoir fui.

Après cet intéressant préambule et mise au point, M. Gibon retraça l'historique de l'Union des Mutilés qui groupe jusque 2.600 membres ce qui fut le point culminant. Il parla aussi, de ses nombreuses annexes : la section des veuves de guerre, la société de secours mutuels, la bibliothèque, la société de cartes, la symphonie, la chorale, etc. qui connaîtront bientôt un nouvel essor. Il donna quelques aperçus sur la lutte incessante menée pour la défense et l'application de la loi du 31 Mars 1919 qui fut, à plusieurs reprises, sur le point d'être « tripotée » et réduite à néant. Il dit que, parmi les membres de l'Union, il n'existait pas de distinction de classes sociale, d'opinions politiques ou de croyances religieuses et il précisa que les associations qui se dérobent à cette règle sont vouées à l'écroulement car elles ne peuvent jamais rassembler mais, au contraire, diviser. Il causa de l'esprit d'équipe unissant les membres du Conseil d'Administration tous animés du plus bel esprit de travail en commun, ce qui est indispensable pour continuer à lutter contre toute atteinte aux droits des victimes de la guerre. Il fit un appel à l'union de tous les mutilés pour se sentir plus fort et pour que les mêmes avantages soient réservés aux jeunes de 1939-40 comme ils le sont pour les anciens de 1914-18. Ils doivent vivre dans une même communauté d'idées pour le maintien des pensions et l'application du rajustement actuellement à l'étude est en bonne voie de réalisation. Après avoir donné quelques précisions les avantages réservés par les assurances sociales, sur l'état financier de la « Caisse des Jeunes » et le mode d'application des statuts en faveur des mutilés de la dernière guerre M. Gibon termina son exposé en souhaitant un prompt retour à une situation normale et à la prospérité, toujours plus grande, de l'Union des Mutilés. Avant de se séparer, les jeunes désignèrent MM. Albert Morel et Jean Lecomte pour les représenter au sein du Conseil d'Administration.

Le 11 Décembre
La Cie du « REGAIN » jouera
AMPHITRYON
de Molière
AU GRAND THEATRE

Le gendarme grièvement blessé à Willems, par un terroriste est sorti de l'Hôpital

En son temps, nous avons relaté l'exploit d'un groupe de terroristes qui le mercredi 17 novembre écoulé avait mis le feu dans les dépendances d'un établissement industriel de Willems. Le lendemain, en procédant à la vérification de l'état civil d'un individu suspect, les gendarmes Marc Georgelet et Michel Debruyne, de la brigade de Lannoy, avaient été blessés à coups de revolver par un forcené qu'ils tentaient de capturer.

Le premier nommé était atteint par un projectile qui occasionna une blessure très grave, tandis que son infortuné collègue était légèrement touché à la cuisse droite, mais il put regagner son domicile après pansement. Le gendarme Georgelet avait cinq perforations des intestins et c'est dans un état alarmant qu'il fut transporté, de toute urgence, à la clinique de l'hôpital « La Fraternité » de Roubaix. Il subit une dangereuse intervention chirurgicale qui fut parfaitement réussie. Heureusement, la forte constitution de ce brave fonctionnaire lui permit de supporter cette terrible épreuve et, après 17 jours de traitement à l'établissement hospitalier où il reçut les soins les plus dévoués, M. Georgelet vient de rejoindre son foyer à Lannoy. Ce retour s'est effectué samedi après-midi dans les conditions les plus heureuses. Une convalescence assez longue toutefois, viendra compléter la guérison qui réjouira la famille et les nombreux amis de cette victime du devoir.

« Carmen » au Grand Théâtre

Pour la deuxième représentation subventionnée par la Municipalité, la direction du Grand Théâtre a présenté à ses fidèles habitués, hier en matinée et en soirée, l'opéra-comique de Meilhac et Havely : « Carmen », dont Bizet en a fait un véritable chef-d'œuvre. Les amateurs connaissent le charme qui se dégage de la partition et c'est pour que cette admirable pièce obtienne tout le succès désirable que Mlle Vandoorselaere et M. Léon Delmulle avaient fait appel au précieux concours d'artistes vraiment qualifiés auxquels les Roubaisiens firent le plus chaleureux accueil.

Dans le rôle de « Carmen », Mme Marguerite Joye, de l'Opéra-Comique, fut étourdissante en révélant de solides qualités. M. Marcel Pastor, de l'Opéra de Paris, campa un « Don José » de belle allure. Mme Talifert, de la Monnaie de Bruxelles, trouva un succès mérité en incarnant la douce « Micaela ». Quant à M. Charles Cetta, de l'Opéra de Marseille, il fut un « Escamillo » splendide qui sut faire valoir ses grandes qualités d'artistes. Les rôles de second plan furent tenus par MM. Masselles, Plaisant, Lemonnier, Bagein, Marnia et Mmes Francelle et Castel.

La mise en scène fut des plus heureuses et les décors présentèrent un intérêt artistique indiscutable. L'apparition fraîche et pimpante du « Petit Monde Artistique » ne fut pas un moindre attrait et elle fit l'objet d'une belle ovation. Les dames du corps de ballet étaient en excellente forme. L'orchestre et les chœurs, habilement menés par M. O. Wolfert, du Casino de Liége, contribuèrent, pour leur part, au succès de ces admirables représentations.

Sociétés et Comités

CROIX-ROUGE FRANÇAISE. — Les infirmières ayant confié des documents en vue de la constitution de leur dossier à présenter à la Préfecture sont invitées à le retirer le plus tôt possible, au siège, 3 bis, rue du Château.

Etat civil. — Naissances : Jean-Claude Delobbe, 9, rue du Caire, cour Larnou, 4 ; Guy Clément, 14, rue du Vieil-Abreuvoir, né 60, boulevard de Cambrai ; Monique Verhassel, 666, rue de Lannoy ; Françoise Dhérin, 48, rue du Dernier, à Wattrelos, née à la Clinique Maternelle de la Fraternité, 20, avenue Julien-Lagache.

Décès : Jules Kimpe, 59 ans, 15, rue Soult, cité Crommelinck, 14 ; Estelle Eeckhout, Vve Mesnil, 60 ans, 52, rue Saint-Jean ; Julia Toillies, Vve Pauwels, 81 ans, 94, rue Rubens, app. 5 ; Charlotte Eyerick, Vve Mignauw, 83 ans, 39, rue du Général-Chanzy ; Romaine Devriezère, 65 ans, 14, rue Saint-Maurice.

WASQUEHAL

Le colfret volé a été retrouvé. — Dans la soirée de vendredi, un indésirable avait pénétré par effraction dans la demeure de Mme Feuillet, née Anna Schweitzer, 26 bis, Jean Macé, et avait dérobé dans la salle à manger, un coffret contenant divers bijoux que la plaignante évaluait à 1.000 fr. Plainte avait été déposée entre les mains de M. Pasquier, commissaire de police qui avait aussitôt ouvert une enquête. Grâce à la vigilance du garde auxiliaire Arthur Petit, le coffret a été retrouvé dans la journée de samedi sur l'appui extérieur d'une fenêtre du Café de la Mairie, tenu par Mme Vve Lestienne, 22, rue Michelet, mais quelques bijoux manquaient à l'appel. Mme Feuillet a pu ainsi rentrer en possession de son coffret et de quelques souvenirs, mais le voleur court toujours.

LA SAINTE-CECILE A LA MAITRISE SAINT-NICOLAS

Hier dimanche, les membres de la Maîtrise Saint-Nicolas ont fêté leur patronne, sainte Cécile. A 10 h. 30, ils ont assisté en corps à la grand'messe de 10 h. 30, où, sous la direction de leur directeur-chef, M. Louis Vanisberg, ils exécutèrent plusieurs morceaux de choix. A l'issue de la grand'messe, les choristes se sont rendus au cimetière communal, pour rendre visite à la tombe de leur ancien président, M. Ernest Duthoit-Dal, et se sont recueillis sur les tombes des sociétaires défunts. A 13 h., les maîtrisards étaient rassemblés à nouveau, dans la salle de leur siège, café Dupréelle, place Fénelon, où eut lieu le traditionnel banquet de Sainte-Cécile. A la table d'honneur, on remarquait MM. Alphonse Bocquet, président actif, entouré de MM. Louis Vanisberg, directeur-chef, René Lauwarier, sous-chef, et les membres de la commission. A l'issue du repas, divers jeux furent organisés et le profit remis aux familles des sociétaires prisonniers pour parfaire leur colis de Noël.

LA SAINTE-BARBE CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Hier dimanche, les membres du corps des sapeurs-pompiers communaux ont été reçus à la salle des fêtes de la mairie par les membres de l'administration municipale, MM. Henri Détailleur, maire, Victor Bernard, Paul Noé, adjoints, et quelques conseillers municipaux, qui souhaitèrent la fête Sainte-Barbe aux soldats du feu. On remarquait le lieutenant commandant, M. Jean Caby, entouré de MM. Jean Caby, adjudant, Victor Broucke, et tous les membres de la compagnie. Les pompiers, qui avaient revêtu leur nouvel uniforme offert par la municipalité, furent félicités par M. le maire et ses collègues du conseil municipal et reçurent chacun une gratification qui leur est servie annuellement. Un vin d'honneur fut ensuite servi et termina cette belle cérémonie.

En vue du Noël des enfants de prisonniers. — Dimanche, à 10 h., l'Amicale des prisonniers rapatriés a tenu une réunion générale en la maison du prisonnier place Gambetta et a pris diverses dispositions en vue de l'organisation d'une matinée récréative en faveur du Noël des enfants des camarades encore en captivité. Le Comité compte sur la générosité de la population pour apporter à la « Maison du Prisonnier », quelques tickets de pain pour lui permettre d'offrir aux gosses de nos prisonnière la coquille de Noël.

CROIX

UN PIETON RENVERSE PAR UNE CAMIONNETTE

Samedi vers 17 h., à l'angle de l'avenue de Flandre et de la rue Holden, M. Maurice Timmerman, 27 ans, rue Voltaire, 16, fut heurté par une camionnette pilotée par M. Oscar Clabaux, 34 ans, rue Victor Hugo, à Saint-André, au service d'une entreprise de travaux publics à Lille. M. Timmerman ayant aperçu la voiture au moment où il descendait de la chaussée, hésita quelques secondes, puis tenta de passer devant le véhicule. Mais il était trop tard. Relevé par les témoins de l'accident, le blessé qui portait des contusions sur tout le corps, a été admis à la Fraternité de Roubaix. M. Pernay, commissaire de police a ouvert une enquête.

M. Carles, préfet régional, rendra visite à la centenaire

Ainsi qu'il l'avait promis le 13 décembre 1942, lors de sa visite à Mme Porter, qui venait d'entrer dans sa 103e année, M. Fernand Carles, préfet régional, viendra le lundi 13 décembre saluer la centenaire de Croix qui s'engagera dans sa 104e année. Il sera accompagné par M. Delporte, délégué adjoint, représentant M. Thellier de Poncheville, et de MM. Vandenas, maire et Priau, adjoint.

Union Mutuelle Croisienne. — Assemblée, dimanche 12, au Café Saint-Pierre, place de la Liberté, bureau ouvert à 14 h. 45, pour la perception des cotisations, le paiement des primes et allocations et le renouvellement de la carte de présence. Les sociétaires sont priés d'apporter leur carte d'adhérent et de passer au bureau dès leur arrivée au local. L'inscription pour les jeux de football salon, cartes et dés se fera de 15 h. à 15 h. 30. Distribution des prix vers 16 h. 30.

Du schlamm pour les veuves de guerre. — Aux inscrits du bureau de bienfaisance auxquels une distribution de 150 kilos de schlamm sera faite prochainement, l'administration municipale a décidé d'y ajouter les veuves de guerre et de victimes de la guerre.

Consultation de nourrissons. — Mercredi 8, à 15 h., à la Maison des Œuvres sociales, place de la République.

Passage du contrôleur. — Le contrôleur des contributions directes recevra à la mairie, salle de l'inspection scolaire, le mercredi 8, de 14 à 16 heures.

Jardins ouvriers. — Distribution de plants de pommes de terre à partir de mardi 7, de 8 h. à 11 h. 30, chez M. Liébens, 42, rue Kléber. Se munir du numéro d'ordre qui a été remis lors de l'inscription.

LEERS

En tombant. — Vers 10 h., Mme Hermance Lorthioir, 78 ans, est tombée chez elle, 67, rue de Néchin. M. le Dr Lecouffe a constaté des contusions multiples, notamment au pied droit avec lésions osseuses. La septuagénaire a été admise en traitement à la Fraternité de Roubaix.

TOURCOING

AFFICHEZ VOS PRIX

Contravention pour défaut d'affichage des prix a été rédigée à la charge de M. Abel Guilbert, marchand de cycles, 52, rue du Halot.

VOLS DE VELOS

Des plaintes pour vols de vélos ont été déposées par M. André Dardremont, 322, rue de l'Yser, et Mme Chrétien, 190, même rue. La police enquête.

CENTRAL CINE
Lundi 15 h. et 19 h. 30, Mardi 19 h. 30
LE GRAND COMIQUE BELGE GUSTAVE LIBEAU dans
C'ETAIT LE BON TEMPS
DEMAIN MARDI, à 19 h. 30 : DERNIERE REPRESENTATION

RENARDS A DEUX PATTES

La nuit, on a dérobé deux lapins chez Mme Marie-Louise Baert, 376, rue de la Malsence, et un autre chez M. Joseph Perneel, 26, rue St-Vaast.

LE TORCHON BRULE

Mme Dufermont, 32 ans, rue de la Fère, 1, a porté plainte contre son mari qui, après avoir quitté le domicile conjugal, serait rentré chez lui et aurait porté des coups à son épouse. Une enquête est ouverte au commissariat du 3e arrondissement.

ABUS DE CONFIANCE

M. Georges Croquison, 36 ans, rue du Metz, 63, a porté plainte contre une voisine, Mme Deportere, demeurant 61, même rue, qui avait promis de lui fournir trois kilos de gras contre remise de 1.050 fr. Le plaignant a donné l'argent, mais le gras, il ne le vit jamais. Enquête en cours.

HALLUIN

Etrangers, soyez en règle. — Les étrangers dont les cartes d'identité expirent au 31 décembre 1943 sont invités à se présenter en mairie, avant cette date, pour le renouvellement ou la prorogation de leurs cartes, faute de quoi contravention ou pénalité du retard leur seront infligées.

Ligue Française pour le relèvement de la moralité publique. — Le mardi 7 décembre, de 18 à 20 h., permanence chez le président, M. Louis Huard, 10, rue de la Gare. Renseignements, adhésions.

Etat civil. — Naissance : Odette Depinoy, 31, chemin de la Rouge-Porte.

BONDUES

Tickets supplémentaires de charbon. — Les tickets supplémentaires de charbon pour malades, enfants de 0 à 1 an et mutilés seront distribués à la Mairie, mardi 7 décembre, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. Se munir de la carte d'alimentation.

Secours aux habitants privés de ressources. — Les secours aux habitants privés de ressources pour la période du mois de novembre seront payés à la Mairie, le mardi 7 décembre, de 10 à 12 heures.

Indemnités pour dégâts. — Les demandes d'indemnités pour dégâts et occupations temporaires de terrains, réalisés pour l'exécution de travaux d'organisation défensive pour la période antérieure au 10 mai 1940, doivent être déposées à la Mairie avant le 20 décembre. Ces demandes devront parvenir au Service des Bâtiments, à Lille, avant le 31 décembre 1943. Il y aura forclusion après ce délai.

MOUVAUX

UN IMPORTANT VOL DE SUCRE ET DE RIZ

M. Eugène Bouillet, épicier en gros, 19, rue de Tourcoing à Mouvaux, a constaté que des individus la nuit s'étaient introduits dans son magasin où ils avaient dérobé 130 kilos de sucre et 80 kilos de riz. La police enquête.

WERVICQ

La Douce France. — Se trouvant sous le coup d'un arrêt d'expulsion Gérard Mahieu, 34 ans, domicilié au Vieux Chemin de Messines, à Wervicq (Belgique), avait repassé la frontière lorsqu'il rencontra les gendarmes. Sans hésiter, ces derniers le mirent en état d'arrestation pour le conduire au parquet de Lille.

LES SPECTACLES : *A ROUBAIX*
Lundi à 3 h. 30 et 8 heures
Tramways
GINETTE LECLERC
PIERRE FRESNAY
Le Corbeau
Jeudi à 3 h. 30 et 8 heures
UN GRAND DRAME POLICIER, ETONNANT — INTRIGANT — HARDI
LA SEMAINE PROCHAINE : **A vos ordres, Madame**

LILLE

On vole, un peu de tout !...

On enquête sur plaintes diverses émanant de : Mme Chavaron Yvonne, 37, rue Lepelletier, pour vol d'un renard argenté, un manteau en rat d'Amérique, un corsage en crêpe marocain rouge et une blouse de pyjama.

— Mme Kjolowski Marianna, à Faches-Thumesnil, 21, rue Emile Zola, pour vol de son sac à main renfermant une somme de 1.700 fr. ainsi que d'un porte-monnaie, une montre-bracelet en plaqué or, une carte d'identité et une plaque de vélo commis sur le tramway C.

— Mme Launier Alphonsine, rue Racine, impasse Viala, pour vol avec effractions, commis à la succursale des Epiceries Dufaux, qu'elle gère, 43, rue du Fg de Douai. Il y a été dérobé 20 kilos de sucre, 20 kilos de cafétine, 10 kilos de chicorée, 10 kilos de chocolat, 10 kilos de margarine, 4 kilos d'huile et 3 kilos de riz.

— M. Pagon Alfred, 38, rue de la Marmora, pour vol de son portefeuille renfermant une somme de 1.450 fr., sa carte d'identité, un permis de conduire et une carte de tabac, commis au garage où il est employé. Son portefeuille a été retrouvé avec ses papiers dans la boîte aux lettres du dit garage. L'argent a été dérobé.

— Mme Vve Brulefort Marie, commerçante, 214, rue Solférino, pour vol de son porte-monnaie renfermant une somme de 2.500 fr. et un bon d'achat de 7 ou 8 litres d'huile, commis sur le carreau des Halles Centrales.

— M. Canchel Robert, à La Madeleine, 6, rue St-Henri, pour vol d'outils de jardinage, d'une roue de vélo et d'un réchaud à gaz, commis dans la maison sinistrée, 27, rue Cassini.

— Mme Torelli, 186, rue des Postes, pour vol de 250 kilos de charbon commis dans sa cave.

VOLEURS DE CHARBON

La police a déféré au Parquet les nommés Dumortier Henri, 34 ans, maraîcher, 122, chemin des Alouettes ; Leblanc Robert, 22 ans, ferrailleur, 107, chemin des Alouettes. Tous deux ont été surpris alors qu'ils transportaient 250 kilos de charbon dérobés au dépôt de Fives par Dumortier.

Tribunal correctionnel

Les manœuvres criminelles. — Paul Lebrun, 20 ans, rue de Lille, à Croix, avait pratiqué des manœuvres abortives sur une personne. Il a été condamné à 2 ans d'emprisonnement et 25.000 francs d'amende. Dans la même affaire, 8 mois et 5.000 francs d'amende à Jean Lebrecht, 19 ans, rue de Lorraine, à Roubaix ; même peine et 2.000 frs à Marie Dufermont, femme Pluquet, avenue de la Victoire, à Wasquehal ; 6 mois avec confusion, à Georges Taussebry, rue d'Alembert, à Lille ; 4 mois et 2.000 frs à Ginette Charron, épouse Taussabry ; 2 mois et 10.000 frs d'amende à R. L., 17 ans, domicilié à Roubaix, et 5.000 francs d'amende à une autre personne de Roubaix.

Les vols à l'imprimerie. — Albert Delattre, 33 ans, de Marcq-en-Barœul, rue de la Petite-Pollande, a dérobé une certaine quantité de feuilles de papiers dans une imprimerie lilloise ; 10 mois d'emprisonnement. Pour recel, 6.000 frs d'amende à Hélène Delattre, femme Hennebelle, rue de Menin, à Roubaix.

L'enfance malheureuse. — 6 mois à Joseph Bronze, 33 ans, mineur, à Annœullin, pour avoir maltraité son fils et l'avoir laissé sans nourriture.

Le bien d'autrui. — 3 mois et 1.200 francs à Janina Iruszeynska, ménagère, rue Gustave-Delory, à Lille, pour vol de chemises et de tickets de charbon.

Une grave affaire de vol. — En février 1943, 3.960 paires de bas ont été dérobées aux établissements Flament, à Tourcoing. Les voleurs, qui ont pu être identifiés, ont été jugés par défaut, ainsi que des complices : 18 mois d'emprisonnement et 100.000 frs d'amende à Albert Jansens, 27 ans, charbonnier, à Herseaux ; 2 ans d'emprisonnement et 100.000 frs d'amende à Georges Van Psemel, 27 ans, ouvrier textile, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing, lequel sera en outre relégué ; Clément Vandeputte, 41 ans, rue du Moulin Fagot, à Tourcoing, a été frappé de 2 ans d'emprisonnement, 100.000 francs d'amende et à 5 ans d'interdiction de séjour.

Pour recel, 10 mois et 5.000 frs d'amende à Jules Favorel, rue de la Croix-Blanche, à Tourcoing.

Des revendeurs qui ont majoré les prix ont été aussi poursuivis : 50.000 francs d'amende à Adèle Vanseyorbergh, 41 ans, rue Jules-Guesde, à Roubaix ; 35.000 frs à Hélène Verleyen, femme Denhaeve, rue d'Hem, à Roubaix, et à Marcelle Pollet, femme Leplat, modiste, rue des Arts, à Roubaix ; 25.000 frs, à Madeleine Carissimo, femme Dufour, 36 ans, rue du Collège, à Roubaix, et à Georges Kieffer, manœuvre, rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix.

Le mobilier du prisonnier. — Gilberte Leclercq, 14, rue Pluquet, à Croix, a dérobé les effets et le mobilier d'un prisonnier. Huit mois d'emprisonnement par défaut, et 6.000 fr. de dommages-intérêts.

Le bien d'autrui. — Suzanne Muys, femme Thorel, 38 ans, sans profession à Lille, rue Léonard-Danel, a soustrait une somme de 90.000 fr. au préjudice de M. Rabatti. Un an d'emprisonnement et 20.000 fr. de dommages-intérêts.

Chez le cultivateur. — Au préjudice d'un cultivateur de Marcq-en-Barœul, Auguste Cox, 23 ans, ouvrier agricole à Marcq et Jean Furman, 46 ans, ouvrier agricole à Tourcoing, ont dérobé 80 kilos d'avoine, du blé et un coq. Un mois d'emprisonnement à chacun.

L'indélicate femme de ménage. — Louise Testelin, femme Lemoir, âgée de 20 ans, femme de ménage à Lille, a dérobé des serviettes, taies, paires de draps au préjudice d'un hôtelier. Trois mois et un jour de prison.

Les mœurs. — Trois mois, à Léon Debeulle, bûcheur à Tourcoing, rue Ste-Barbe, pour outrage public à la pudeur.

Les vols. — Quinze jours à Marie-Madeleine Lepleux, 22 ans, sans domicile fixe, pour vol de chaussettes ; 4 mois avec sursis et 600 fr. d'amende à Florentine Sadousty, femme de ménage à Lille, rue des Pénitentes, pour vol de sommes d'argent et d'une chemise ; 8 mois d'emprisonnement à Jean Degons, 20 ans, manœuvre à Roubaix, rue de l'Ouest, pour vol de 800 wassingues, de lavettes aux Etablissements Winants ; 3 mois avec sursis pour vol d'une pendule à Félix Van Belle, manœuvre à Saint-André ; 1 an d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de séjour à Louis Monard ouvrier agricole à St-Léger pour vol d'une somme de 3.500 fr. et de denrées alimentaires ; 15 jours à Caron Charlotte femme de ménage à Hellemmes pour vol de charbon à la S. N. C. F.

Affaires diverses. — Trois mois à Henri Tortot, 46 ans, sans domicile fixe, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

— Un mois et 300 fr. plus 600 fr. pour ivresse, à Marcel Loquet, 26 ans, monteur en fer à Roubaix, pour outrages et ivresse.

— Douze jours, pour outrages, à Gilberte Cauchefer, fille soumise, à Lille.

Les Artilleurs du Nord se souviennent

Les « Anciens Artilleurs du Nord de la France » et du « 5e R. A. P. » se souviennent de leurs morts tombés pendant les années 1914-1918 et 1939-1940 et des membres de leur Amicale décédés dans le courant de l'année bientôt révolue.

A leur mémoire et aussi à l'intention de leurs camarades encore en captivité, ils ont fait dire dimanche une messe solennelle à l'église Saint-Etienne.

Parmi les personnalités présentes au milieu d'une foule qui emplissait l'église, citons : MM. Grassin, président de l'Amicale ; R. Lamblin, vice-président ; Van de Casteele, secrétaire ; Vandrepotte, des Anciens du 43e R. I. ; le colonel de Gendarmerie Pierron ; M. Decrasne, président de la « Symphonie Sainte-Cécile » et de nombreux représentants et drapeaux de Sociétés d'Anciens Militaires et A. C.

Après l'évangile, M. l'abbé Lamotte prononça un sermon de circonstance au cours duquel après avoir évoqué le souvenir des morts glorieux et tiré de leur héroïsme la leçon de devoir et de charité envers la Patrie, qui s'impose à la réflexion, il décrivit le spectacle douloureux qu'offrait une France divisée par les passions déchaînées et s'éleva avec force contre « les fortunes affreuses que certains élèvent sur la souffrance d'autrui et qui devraient les faire rougir de honte. Nous ne devons pas être de ceux — conclue-t-il — qui s'imaginent sauver leur pays par la pratique de doctrines de haine, et en volant des cartes de ravitaillement, mais en faisant œuvre de charité et de bonté ».

Au cours de la cérémonie on eut le plaisir d'entendre la « Symphonie de l'Institut Ste-Cécile » dont les jeunes éléments toujours dirigés avec talent et charme par Mlle Alice Cabaret de la Houssaye, se firent fort remarquer dans l'interprétation de la « Cavatine » de Raff, du bel « Ave Maria » de Schubert, du charmeur intermezzo de « Cavaleria Rusticana » et du « Chœur des Pèlerins », du « Tannhauser » de Richard Wagner, joué de façon imposante.

Une quête au profit des œuvres de secours de l'Amicale fut faite par les dames de la Croix-Rouge.

M. Ed. PELLEMEULE, nommé Directeur de l'orchestre pour les opéras et Opéras-Comiques

M. Edmond Pellemeule était en captivité lorsqu'il a eu l'agréable surprise d'apprendre qu'il avait été nommé Chef de la Musique Municipale de Lille. A son retour, il a pris en mains cette brillante société de musique et l'on sait le regain de valeur qu'il lui a donné. Professeur aux classes supérieures du Conservatoire par surcroît, M. Pellemeule s'est trouvé, tout de suite, surchargé de travail.

Au début de la saison théâtrale, M. le Maire, d'accord avec M. Prady, a demandé à M. Pellemeule de diriger les 15 opéras ou opéras-comiques inscrits au programme pour la saison.

M. Pellemeule a un peu hésité car l'entreprise était délicate. Mais son amour de la musique, la science éprouvée qu'il a de la direction des orchestres, les ressources artistiques qui sont en lui ont vaincu ses hésitations et on l'a vu tenir avec le plus grand bonheur la baguette de chef aux récentes interprétations de « Faust », de « Mignon » et de « Werther », en attendant de le faire avec sûreté, mercredi soir pour « Manon ».

M. Pellemeule s'est facilement adapté à ses nouvelles fonctions. Il est, au prix d'un travail considérable et son grand talent aidant, en passe de devenir un grand chef d'orchestre d'Opéra.

Encore qu'il ne soit que trop vrai que « nul n'est prophète en son pays », nous pensons que nous avons là un artiste de grande qualité qui nous fera vite oublier les grands chefs, dont il est bien certain maintenant que Paris n'a pas le monopole.

POUR GARDER TOUJOURS LE SOURIRE
IL FAUT BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE
POUR RECURER PRENEZ RECO
POUR LESSIVER PRENEZ BLANCO.
FIEVET, Marcq-en-Barœul.

LA JOURNEE DES STALAGS III-A, B, C, D

C'était dimanche la journée des stalags III-A, B, C, D. Tous les prisonniers libérés de ces camps se sont réunis à l'église Saint-Sauveur où une cérémonie religieuse a eu lieu et au cours de laquelle M. l'abbé Cuvelier, du III-A, a prononcé un magnifique sermon. Après une réception au siège, un repas a été offert gratuitement aux enfants des camarades en captivité et la journée s'est terminée par une agréable matinée récréative.

Nos conseils pratiques

Le Jardin Familial

LE FENOUIL DOUX

En Vénétie il est un dicton populaire : « Il me suffit d'avoir du fenouil et du pain ». Oui, me croirez-vous, amis lecteurs, si je vous dis que nous sommes loin de cultiver dans nos petits jardins toute la gamme de légumes que le créateur a mis à notre disposition : soit que certains aient sombré dans l'oubli devant d'autres plus estimés, soit qu'ils ne sont pas encore parvenus dans notre région pour diverses raisons.

Tous n'ont pas fort heureusement la même importance ou impérieuse nécessité dans notre alimentation, mais il en est de délicieux que je voudrais vous faire connaître, et, parmi eux, le fenouil de Florence, appelé aussi fenouil d'Italie, *Anethum Dulce*, pour les botanistes et qui ressemble fort au fenouil officinal ou *Anethum Foeniculum*, ce que les mineurs appellent « herbe à moqueraux » à Rummel » et même « Anis » pour leurs enfants. Il n'en est d'ailleurs qu'une variété relativement récente. Moins élevé, plus trapu, il s'en distingue par la base du pétiole des feuilles, à de la queue », si vous préférez, qui très élargie, charme, s'emboîtent les unes dans les autres, formant une espèce de pomme blanche d'une saveur légèrement sucrée qu'aiguise une délicate senteur anisée.

S'il était cultivé « dans ch' Nord » en 1750, il fut cependant peu à peu délaissé car la chaleur n'est pas suffisante pour qu'il garde intactes les qualités qui lui sont siennes sous le soleil méridional.

Il peut être semé depuis avril, mais il serait préférable d'attendre la fin juin pour éviter une floraison intempestive. Distances les lignes de 25 cm. et vous éclaircirez également à 25 cm. Vous pouvez cependant recourir au système 40 sur 16. Il demande de nombreux arrosages.

Si tout va bien, deux mois après la pomme atteint la grosseur du poing, elle sera buttée légèrement pour l'attendrir et 20 jours après la récolte peut se faire. Le fenouil, riche en eau, gèle facilement.

Comment le consommera-t-on ? En général, du fenouil, les livres de cuisine ne parlent point.

Cru, à la manière du céleri-boule, il constitue un excellent hors d'œuvre, ne demandant qu'un peu de sel et une sauce poivrade. Il peut être aussi mangé en sauce blanche